



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Le Proviseur,
G. FLAUDER,

Dossier suivi par :
E. BERTONECHE
Proviseur Adjoint

Tél : 03 81 81 01 45

Mél.
ce.0250011b@ac-besancon.fr

Site Internet
www.lycee-juleshaag.fr

1, rue Labbé
25000 Besançon

CONTACTS

- Section Sportive Cyclisme

Professeur d'EPS
coordonnateur de la section
et responsable sportif :

Pierre CHANTEAU
pierre.chanteau@ac-besancon.fr

Lycée Jules Haag
1, rue Labbé
25041 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.81.01.45

- Pôle Espoir cyclisme :

Claire HASSENFRATZ
Comité Régional de Cyclisme
Tél : 06.45.15.99.50
claire.hassentratz@gmail.com

- Pôle France VTT :

Philippe CHANTEAU
Conseiller Technique National
Tél : 06.80.58.59.86



LYCÉE Jules Haag
Votre avenir avec un temps d'avance

Lycée Jules Haag

Section Sportive Cyclisme Pôle Espoir cyclisme Pôle France VTT

Rentrée 2020

La section sportive académique du lycée Jules-Haag, le pôle Espoir et le pôle France proposent aux élèves intéressés par une pratique régulière et encadrée du cyclisme de faciliter leur scolarité et leur entraînement.

En effet, le Lycée Jules-Haag, le comité régional de cyclisme et la Fédération Française de cyclisme se sont associés afin de permettre à ces jeunes élèves de mener à bien un double projet, scolaire et sportif, grâce à un **emploi du temps aménagé** et des **moyens matériels et humains importants**.

Les critères d'admission :

- ✓ **Acceptation du dossier scolaire** (résultats et bulletins scolaires, comportement...) par le lycée Jules HAAG (critère principal).
- ✓ **Validation du niveau sportif** par les responsables de chaque structure. Pour la section sportive, des tests sont organisés courant mai (ces tests sont réalisés sur home-trainer à capteurs de puissance).
- ✓ **Pour la section sportive le recrutement se fait uniquement sur les collèges de secteur**. Une dérogation peut être accordée pour un recrutement académique.

Les filières aménagées :

- ✓ Pour bénéficier d'un horaire aménagé et être regroupés dans les mêmes classes, les élèves sportifs doivent choisir une Seconde générale.
- ✓ La poursuite de leurs études en Première et Terminale se fera préférentiellement dans la filière générale. L'aménagement dans les filières STI2D et STL est possible mais n'est pas systématiquement garanti.

Le fonctionnement :

- ✓ Pour l'année 2019/2020, les heures d'entraînement diffèrent selon les structures. En règle générale, les élèves ont la possibilité de **s'entraîner 2 heures par jour** le lundi, mardi, mercredi, et jeudi. Les entraînements sont le plus souvent collectifs, sous la responsabilité de Pierre Chanteau (professeur d'EPS, BE2), Claire HASSENFRATZ (Comité Régional de Cyclisme) et Philippe Chanteau (Conseiller Technique National).
- ✓ L'appartenance aux différentes structures ne dispense pas l'élève du cours d'Education Physique et Sportive et sa **participation aux championnats UNSS de VTT est obligatoire**.
- ✓ Les élèves de sections et de pôles bénéficient d'un accès prioritaire à l'internat (en fonction de la distance domicile-lycée). Ils ont également la **possibilité de rentrer à l'internat le dimanche soir**.
- ✓ Un local est mis à disposition des cyclistes à l'intérieur du lycée pour entreposer leur vélo.

Le suivi :

- ✓ Les responsables des différentes structures participent aux conseils de classe et sont informés régulièrement de l'évolution des élèves.
- ✓ Un manque d'investissement dans le travail scolaire ainsi que dans les entraînements peuvent remettre en cause le maintien d'un élève dans la structure.

La candidature :

- ✓ **Un dossier vous sera remis ou envoyé, sur demande, par le secrétariat élèves du lycée Jules Haag.**
- ✓ **Les tests sportifs de la section auront lieu le mercredi 20 mai 2020.** Les candidats recevront une convocation,